

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderisson Inc.	Numéro de permis 350023	Date d'inspection Le 15 avril 2021	
Nom de l'établissement Le centre parascolaire la gardérisson		Numéro de téléphone (506) 859-4010	
Adresse 421 chemin Melanson Dieppe NB E1A 1A5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Ashley Kelly		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Toutes les conditions de renouvellement ont été remplies.
L'inspectrice a observé des enfants en train de jouer sur le terrain de jeu. L'exploitant ajoutera l'information sur les inspecteurs aux affiches visibles.

original signé par
Ashley Kelly

Le 15 avril 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Nadine Cormier

Le 15 avril 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date